



ETRE UN ACTEUR DE L'INTÉGRITÉ



Parce que le développement durable de la planète est un impératif, parce que le développement durable des territoires sur lesquels nous opérons est notre raison d'être, parce que le bien-être de nos collaborateurs conditionne notre performance, nous avons choisi de construire et de présenter nos engagements :

1. Préambule

En tant que société 100 % française spécialisée dans le Pest Control. Notre mission est de contrôler et lutter contre les nuisibles par la mise en place de solutions innovantes et responsables de dératisation, désinsectisation, et désinfection. Présents sur tout le territoire français, nous accompagnons toutes les entreprises dont les enjeux de la lutte antiparasitaire conditionnent le bon déroulement de leur activité. Très engagé dans les domaines de la RSE et du développement durable, ABIOXIR reconnaît l'importance cruciale de l'éthique dans ses opérations. Notre entreprise s'engage à maintenir les standards les plus élevés d'intégrité et de responsabilité dans toutes ses activités. La présente politique éthique entend formaliser nos engagements en la matière.

Chacun collaborateur peut être confronté à des situations imprévues ou complexes, qui peuvent aller outre celles adressées dans cette politique. Le cas échéant, il convient de se poser les questions suivantes pour déterminer la bonne attitude à adopter :

1. La situation est-elle légale ?
2. La situation est-elle en conformité avec l'esprit de la Politique éthique ?
3. La situation préserve-t-elle les intérêts d'ABIOXIR et ses parties prenantes ?
4. Serais-je à l'aise si la situation venait à être partagée publiquement ?

Si la réponse à ces questions n'est pas toujours positive, il convient de consulter Christophe DEFER, le gérant c.defer@abioxir.fr ou le service SMI d'ABIOXIR qualite@abioxir.fr

Dans l'éventualité où un employé est témoin d'une situation qui contrevient à l'un des principes énoncés dans la présente politique éthique, il est tenu de signaler la situation afin qu'elle puisse être traitée : alerte.ethique@abioxir.fr

La violation d'une loi ou d'un règlement applicable, ou d'un principe énoncé dans la présente politique, peut donner lieu à des actions disciplinaires conformément aux règles internes et aux dispositions légales.

2. Champ d'application

Cette politique s'applique à l'ensemble des collaborateurs d'ABIOXIR, soit environ 100 personnes, réparties dans toute la France et en Belgique, qu'ils aient un contrat permanent ou temporaire. Elle vise à fournir un cadre de référence pour guider les comportements et les décisions en accord avec nos valeurs fondamentales, et tous les employés sont tenus d'en respecter les principes.

3. Définitions

Corruption :

La corruption désigne l'acte d'offrir, de donner, de recevoir ou de solliciter quelque chose de valeur pour influencer l'action d'une personne en position d'autorité de manière inappropriée. Elle implique souvent des pratiques illégales ou non éthiques et peut inclure la corruption active (offrir ou donner un avantage) et passive (recevoir un avantage).

Fraude :

La fraude est un acte délibéré ou une omission visant à tromper, induire en erreur, ou duper une personne ou une entité afin de réaliser un gain financier ou personnel ou de causer une perte à autrui. Elle implique généralement la manipulation ou l'altération d'informations, la fausse déclaration ou la dissimulation de la vérité.

Pratiques anticoncurrentielles :

Les pratiques anticoncurrentielles sont des pratiques qui réduisent ou restreignent la concurrence sur un marché. Cela peut inclure des ententes sur les prix, la division de marché, le monopole abusif, ou d'autres activités qui entravent l'équité et la libre concurrence.

Harcèlement :

Le harcèlement désigne des comportements indésirables répétés, offensants ou menaçants qui créent un environnement de travail intimidant, hostile ou humiliant. Il peut être physique, verbal, psychologique, ou sexuel et peut se produire dans divers contextes sociaux ou professionnels.

Discrimination :

La discrimination est le traitement injuste ou préjudiciable d'individus ou de groupes sur la base de caractéristiques telles que la race, le genre, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle, le handicap, etc. Elle se manifeste souvent par une exclusion, une restriction ou une préférence basée sur ces caractéristiques qui limite l'égalité des chances.

Confidentialité :

La confidentialité fait référence à l'obligation de garder certaines informations secrètes ou privées. Cela implique la protection des données ou des informations personnelles, professionnelles ou sensibles contre la divulgation ou l'accès non autorisé.

3. Principes et engagements

Afin de garantir des pratiques exemplaires en matière d'éthique et d'intégrité, nous avons formalisé les engagements suivants :

Lutte contre la corruption et conflits d'intérêts:

Nous nous engageons à opérer dans une totale transparence, en évitant toute forme de corruption, y compris les pots-de-vin et autres formes d'influence indues.

- Prohiber toute forme de corruption dans nos relations avec nos partenaires commerciaux.
- Ne pas donner ou recevoir de gratification financière ou en nature en vue d'obtenir un avantage ou favoriser une entreprise/personne.
- Fonder nos relations sur des principes de transparence et d'intégrité.
- Mettre en place une procédure d'alerte et de recueil des signalements pour prévenir des cas de corruption.
- Réaliser une analyse de risque liée à la corruption pour chaque poste de notre société.
- Sensibiliser nos salariés pour qu'ils sachent réagir face à ce type de situation. Sensibiliser nos salariés aux consignes édictées par la société et alerter sur tout risque éventuel repéré (corruption, harcèlement...)
- Identifier et à gérer efficacement tout conflit d'intérêt pouvant affecter la prise de décision objective.

Lutte contre le harcèlement et la discrimination :

- Fournir un environnement de travail respectueux, exempt de harcèlement et de discrimination sous toutes ses formes.
- Refuser toutes les formes de discrimination, harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes.
- Sensibiliser nos salariés pour qu'ils sachent réagir face à ce type de situation. Sensibiliser nos salariés aux consignes édictées par la société et alerter sur tout risque éventuel repéré (corruption, harcèlement...)

Respect de la concurrence:

- Respecter les lois relatives à une concurrence ouverte et loyale dans l'intérêt des consommateurs et des entreprises.
- Prohiber tout échange d'information confidentielle ou entente avec des concurrents visant à fixer des prix, partager un marché ou boycotter un acteur du marché.
- N'acquiescer ou maintenir un pouvoir dominant que par des moyens légitimes.
- Promouvoir des pratiques commerciales équitables, en respectant les règles de concurrence et en fournissant des informations véridiques sur nos produits et services.

Promotion de pratiques durables :

- Intégrer les principes de durabilité dans toutes nos activités et à encourager nos partenaires et fournisseurs à faire de même.
- Vérifier le respect de nos exigences éthiques par nos fournisseurs par le biais d'un questionnaire et d'évaluations.

Fraudes et blanchiment d'argent:

- S'acquiescer de nos impôts, taxes et charges.
- Refuser toute opération suspectée de relever du blanchiment d'argent.

- Veiller à ce que les déclarations comptables et fiscales transmises soient exhaustives et reflètent la réalité.
- Publier chaque année notre bilan comptable et le rendre public.
- Adopter une politique de tolérance zéro vis-à-vis de la fraude et du blanchiment d'argent, en veillant au respect des lois et réglementations en vigueur.

Confidentialité des données:

- Respecter scrupuleusement la réglementation nationale et le RGPD.
- Informer les personnes concernées de la finalité de la collecte de données personnelles.
- Veiller à ce que les informations sensibles ne soient pas divulguées.
- Respecter la confidentialité des informations de l'entreprise, des clients et des employés
- Protéger ces informations et prévenir toute divulgation non autorisée.

Relation de confiance avec nos parties prenantes:

- Respecter les normes et réglementations des produits utilisés lors de nos interventions.
 - Fournir à nos clients les fiches techniques et les fiches de données de sécurité des produits.
 - Déployer des processus d'amélioration permanente de la qualité de nos services, de notre satisfaction clients en intégrant leurs remarques et réclamations.
 - Veiller régulièrement aux évolutions réglementaires pour faire progresser les normes de qualité de nos services.
 - Conduire une politique d'innovation responsable pour répondre de façon ciblée et adaptée aux attentes de nos clients.
 - Mettre à disposition de nos clients un site internet reprenant les différentes activités de la société, son implantation géographique, son engagement en matière de responsabilité sociétale et les normes internationales sur lesquelles elle s'appuie.
 - Mettre en place un numéro vert unique et gratuit pour nous contacter.
 - Offrir une plateforme MYABIOXIR reliant nos collaborateurs à nos clients pour suivre leurs prestations de maîtrise des nuisibles.
 - Proposer un service de formation certifié QUALIOPi permettant à nos clients de perfectionner leurs connaissances sur les nuisibles.
-

4. Objectifs et suivi des progrès

Afin de respecter nos engagements, nous avons défini les objectifs suivants :

Thème	Objectif quantitatif	KPI	GRI
Droits humains & Éthique	Former 100% aux problématiques liés au Harcèlement Moral & Sexuel & Discrimination tous les ans à compter 2023	Nombres de personnes formées Harcèlement Moral & Sexuel & Discrimination / nombre de personne totale	GRI 410
Droits humains & Éthique	Former 100% à la lutte anti-corruption tous les ans à compter 2023	Nombres de personnes formées à la lutte anti-corruption / nombre de personne totale	GRI 205-2
Droits humains & Éthique	90% des mesures prises sur la corruption appliquée d'ici 2025	Mesures prises sur la corruption / Mesures prises sur la corruption appliquée	
Droits humains & Éthique	100% des alertes sur les droits humains & éthiques reçues traitées tous les ans à partir de 2024	Nombres d'alerte reçue / nombre d'alerte traitées (exemple : discrimination, travail des enfants, travail forcé...)	
Éthique	70% collaborateurs signataire charte (informatique, éthique ...) d'ici 2025	Nombre collaborateurs / nombre de signataire	
Pratiques anticoncurrentielles	100% des salariés appartenant à une fonction identifiée à risque formé aux pratiques anti-concurrentielle et au respect de la concurrence à compter de 2021	Nombre de salarié formé / Nombre de salariés identifiés	

5. Gouvernance

La mise en œuvre de cette politique est supervisée par Christophe DEFER en sa qualité de Gérant.

Il travaille en étroite collaboration avec la RH et la Responsable SMI qui veillent à son application à travers l'organisation.

La forte implication des managers dans les démarches sociales d'ABIOXIR contribue à la bonne réalisation de ses objectifs.

6. Diffusion et révision

Cette politique est communiquée à tous les employés lors de leur arrivée chez ABIOXIR. Elle est par ailleurs accessible à tout instant sur l'intranet de l'entreprise. Une évaluation de fin d'intégration est soumise à l'ensemble des nouveaux entrants afin de s'assurer.

Notre démarche RSE est essentielle, et nous souhaitons collaborer avec toutes nos parties prenantes pour qu'elles nous soutiennent dans nos actions. Cet engagement est envoyé à nos clients et fournisseurs lors de campagnes ciblées pour faire connaître nos engagements et recueillir les attentes de nos parties prenantes.

Elle est diffusée sur notre site internet : www.abioxir.fr

Elle est révisée tous les ans afin de contrôler la pertinence des objectifs, ou en cas de changement majeur dans les opérations.

« Je m'engage à impulser la dynamique pour atteindre ces objectifs par l'allocation de ressources adaptées, dans une volonté permanente d'entretenir un système d'amélioration continue efficient. Parce qu'il s'agit d'une approche globale et participative, j'encourage toute mon équipe et tous nos partenaires à participer pleinement à notre démarche de progrès.

L'ensemble de notre politique générale contribuera à l'atteinte du développement durable et bénéficiera aux salariés et aux clients.

De la compétence à l'excellence, ensemble faisons le pas. »

Le 15/01/2024

Christophe DEFER

Gérant d'ABIOXIR